

24 AUG 1959  
UN/SA COLLDistr.  
GENERALET/PET.4/188  
18 août 1959

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. ANDRE NGOKO CONCERNANT LE CAMEROUN  
SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de  
tutelle)

Fait à Tombel. 1-6-59

Ngoko André :  
membre du :  
Comité de base :  
de O.K. tombel (2) :PétitionSignature

(signé : empreinte digitale)

Monsieur le Président  
de l'assemblée générale  
de la 13<sup>e</sup> sessions des  
Nations Unies. New-York 21 U.S.A.

Monsieur,

Soustraction par la Présente communication devant la puissants haute des  
membres des Nations Unies. les opérations suivante.

Jusqu'ici l'autorité administrante Britannique n'a cessé de l'arrestation  
contre les patriotes partisans de l'unification et l'indépendance immédiate  
du Kamerun.

Je cite le cas du camarade Fosso Abraham secrétaire du comité central de  
O.K. Tombel (2) arrêté depuis le 10-1-59 à tombel en disant qu'il fait possesseur  
des anciens documents.

Voilà jusqu'ici il n'est relâché, fait un incompatible à l'article 14 de  
la déclaration universelle de droit de l'homme. Je prie les membres de l'ONU  
de faire libéré ces camarades qui jusqu'ici souffrent en détention. Je prie les  
membres de l'ONU de bien mettre fin à ces crimes. Demande à une amnistie plain  
et total afin que ces peu de population réussissent.

Vive l'unification et l'indépendance immédiate du Kamerun.

Fait le 1-6-59 à Tombel.

Sud Kamerun

Par Ngoko André, comité de base de O.K. tombel

(signé : illisible)